

JAMAÏQUE : LES INVESTISSEMENTS

Les IDE en chiffres

Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2021 de la CNUCED,, les flux d'IDE vers la Jamaïque ont représenté 366 millions USD en 2020, contre 665 millions USD en 2019 (-45 %), suite à la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19. Le stock d'IDE a atteint 17,5 milliards USD en 2020, faisant de la Jamaïque le plus grand bénéficiaire d'entrées d'IDE parmi les petits États insulaires en développement. Le gouvernement a cherché à convaincre les investisseurs dans l'externalisation des processus commerciaux de conserver leurs opérations dans le pays. Les secteurs attirant le plus d'IDE sont l'industrie de la bauxite, les télécommunications, le tourisme et la construction. Les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada sont les principaux pays investisseurs. Plus de 60 entreprises d'externalisation opèrent en Jamaïque, générant 700 millions USD de revenus et employant environ 40 000 personnes, selon les données de l'agence de marketing du gouvernement jamaïcain, Jampro. Selon les derniers chiffres de la Banque de Jamaïque, au cours des trois premiers trimestres de 2021, les entrées d'IDE ont atteint 233,6 millions USD, marquant une baisse de 14,7% par rapport à la même période un an plus tôt.

Le pays a pour ambition de devenir un hub logistique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, ce qui nécessite le développement des infrastructures de transport (maritime, aérien, routier et ferroviaire) et de la logistique. Le gouvernement jamaïcain offre des incitations telles que des méthodes de paiement faciles, des délais de grâce pour le paiement des taxes et des importations en franchise de droits aux investisseurs étrangers. Le pays possède de nombreux atouts, notamment sa situation géographique stratégique, ses riches ressources naturelles et une capacité importante à accueillir un grand nombre de touristes. La Jamaïque applique le principe du traitement national aux investisseurs étrangers et n'impose pas de limites ou de contrôle à la propriété étrangère. Cependant, en vertu de la loi jamaïcaine sur les sociétés, les investisseurs sont tenus soit de créer une société locale, soit d'enregistrer une succursale d'une entreprise étrangère. Aucun mécanisme de filtrage formel n'existe pour les investissements étrangers. Le gouvernement a également créé des zones économiques spéciales dans lesquelles les opérateurs bénéficient d'un taux d'imposition des sociétés réduit de 12,5%; exonération des droits de douane, allègement de la taxe générale sur la consommation; crédit d'impôt pour emploi; crédit d'impôt promotionnel sur la recherche et le développement; allocation de capital; et autres incitations. Néanmoins, une forte criminalité (par exemple, la sécurité est nécessaire pour protéger l'infrastructure physique de la plupart des propriétés et le taux de meurtres de la Jamaïque reste l'un des plus élevés de l'hémisphère), un nombre important de trafiquants de drogue, la corruption et le risque de catastrophes naturelles restent des obstacles à l'IDE. La Jamaïque était classée 71e sur 190 pays dans le classement Doing Business 2020 de la Banque mondiale, une augmentation de quatre places par rapport au classement de l'année précédente.

COMPARAISON INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DES INVESTISSEURS

	Jamaïque	Amérique latine & Caraïbes	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	4,0	4,1	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	8,0	5,2	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	6,7	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables.

*** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	265	320	360
Stocks d'IDE (millions USD)	17.497,2	17.807,6	18.167,1
Nombre d'investissements greenfield*	4,0	8,0	2,0
Value of Greenfield Investments (million USD)	36	209	6

Source : CNUCED - Dernières données disponibles

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Les taux d'imposition

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) - Value Added Tax (VAT)

16,5% (taux normal).

25% pour la fourniture de services téléphoniques (notamment les cartes téléphoniques et les téléphones fixes).

10% pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

Différentes catégories de biens et services sont exonérées : certaines denrées alimentaires de première nécessité, les médicaments sur ordonnance, certains matériels médicaux, ainsi que certains services de construction, de transport, financiers et d'assurance.

Les produits et les services pour lesquels un taux zéro est appliqué sont : certaines marchandises

agricoles et issues de la pêche, les biens et les services exportés, les achats des missions diplomatiques et organisations internationales ainsi que des gouvernements étrangers.

Impôt sur les sociétés	33,33%.
Les retenues à la source	Dividendes : 15% (résidents) / 25% (pour les personnes physiques non-résidentes) / 33,33% (pour les entreprises non-résidentes) ; Intérêts : 25% (pour les personnes physiques non-résidentes) / 33,33% (pour les entreprises non-résidentes) ; Redevances : 0% (résidents) 25% (pour les personnes physiques non-résidentes) / 33,33% (pour les entreprises non-résidentes).
Les accords bilatéraux	 La Jamaïque et la France sont liées par une convention fiscale, qui a été signée le 9 août 1995, et ratifiée le 21 mai 1998. Téléchargez la convention (en français).
Les contributions sociales payées par l'employeur	Fonds national pour le logement (NHT) : 3% Régime national d'assurance (NIS) : 3 % sur les émoluments bruts jusqu'à 3 millions JMD à compter du 1er avril 2021 (5 millions JMD à partir du 1er avril 2022) Fonds pour l'emploi et la formation (HEART) : 3%. Taxe scolaire: 3,50%
Les autres ressources utiles	Administration fiscale de la Jamaïque

Aperçu des mesures fiscales de la Jamaïque en réponse au Covid-19

Consultez le site Doing Business, pour connaître le montant des impôts et des cotisations obligatoires.

LES TAXES SUR LE REVENU DES PERSONNES

Impôt sur le revenu des personnes physiques	
De 0 à 1 500 000 JMD	0% (pour les résidents individuels)
De 1 500 000 à 6 000 000 JMD	25%
Au-dessus de 6 000 000 JMD	30%

Comparaison internationale de la fiscalité des entreprises

	Jamaïque	Amérique latine & Caraïbes	Etats-Unis	Allemagne
Nombre de paiements de taxes par an	11,0	28,2	10,6	9,0
Temps requis pour les formalités administratives en heures	268,0	327,5	175,0	218,0
Montant total des taxes en % des profits	35,1	46,8	36,6	48,8

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Les opportunités d'investissement

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics	Banque Inter-américaine de développement, Appels d'offres en Amérique Latine DgMarket, Appels d'offres dans le monde
Créer une entreprise	Consultez le site Doing Business, pour connaître les procédures de création d'une entreprise en Jamaïque.
Les ressources utiles	Organisme pour la Promotion de la Jamaïque (JAMPRO)  Ambassade de France en Jamaïque  Consulat de Jamaïque en France

Les procédures de création d'entreprise

Créer une entreprise	Jamaïque	Latin America & Caribbean
Procédures (nombre)	2,00	8,00

Créer une entreprise	Jamaïque	Latin America & Caribbean
Temps (jours)	3,00	25,22

Source : *Doing Business*.

© eexpand, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Octobre 2023